

FSC FRANCE



Fédération de Sports de Combat - France – kickfrance@free.fr – www.kick-france.fr
Adhérent à la Fédération Française des Clubs Omnisports - Agrément ministériel du 21-01-2005

Alain DELMAS, Directeur technique fédéral
de la part de M. MUCCINI Thierry, président de la FSC-France & représentant officiel de la W.K.A. et I.C.O. muccini.kick@hotmail.fr 06 50 64 35 49

GROUPE-FRANCE 2019

Objet (30/09/2019) : **RECOMMANDATION POUR LA PARTICIPATION AUX MONDIAUX 2019**

WKA : <https://www.facebook.com/worldkickboxingassociation>

<http://www.worldkickboxingassociation.org/>

ICO : <https://www.facebook.com/pg/internationalcombatorganisation/posts/>

<http://www.icokickboxing.org/events/>

Aux présidents et entraîneurs de clubs,
Aux athlètes du Groupe-France sélectionnés pour les Mondiaux,
Copie aux présidents de ligue régionale et cadres techniques

Bonjour à toutes et tous,

Vous trouverez ci-dessous quelques rappels de fonctionnement pour la participation aux rendez-vous internationaux.

BONNE REUSSITE A TOUS. Très sportivement.

P.J. : **programmes** des mondiaux, **charte du Groupe-France**, **équipement personnel** pour un sélectionné, **CERFA de sortie du territoire** pour un mineur, **autorisation parentale** à compléter par le responsable légal pour les moins de 18 ans, **autorisation médicale** à des fins thérapeutiques (si besoin), **formulaire de déclaration d'accident MDS**, **règlement des disciplines** (voir les temps de combat, poids des gants, etc.)

Le niveau des Mondiaux AMATEUR/SEMI-PRO est habituellement très relevé. Même si membres du **Groupe-France FSC** ont des titres nationaux, il faut savoir que les pratiques à l'étranger sont différentes :

- Pour le **LIGHT INTERNATIONAL** (« **Mat Light** » : **Light-contact SANS low-kick, Low-kick light, K1-light, Muaythai-light, MMA-light**) : il s'agit de rencontres où les coups sont lâchés sans recherche de K-O. Ce n'est pas du « **LIGHT FRANCAIS A LA TOUCHETTE** ! ». Il faut donc présenter des athlètes préparés pour cette épreuve, c'est-à-dire capable de défendre lors de frappes appuyées ! Pensez-y car la FSC ne souhaite pas de plainte de coach et d'athlète au sujet d'un coup appuyé lors du Mondial !
- Pour le **PRE-COMBAT** (« **Ring continuous** » : **Full-contact, Low-kick, K1, Muaythai**) : kid 11-12 ans, cadet 13-17 ans, adult 18-35 ans) : rencontres où les coups sont très appuyés sans recherche de K-O. à la face. Il faut donc présenter des athlètes très expérimentés capable de défendre lors de frappes très puissantes !
- Pour le **COMBAT DE PLEIN-CONTACT** (**Full-contact, Low-kick, K1, Muaythai, MMA**) : combat adulte 18-40 ans - rencontres où le niveau est proche de la classe pro. Il faut donc présenter au moins d'excellents classe B en pleine forme !

ATTENTION : La participation à des championnats internationaux (Coupe d'Europe, Coupe du Monde, Euro et Mondial) est réservée exclusivement à un athlète de **NATIONALITÉ FRANÇAISE appartenant à un CLUB JOUANT LE JEU EN PRISE DE LICENCES**. Un minimum de 20 licences est un quota pudique au regard des services rendus et des frais occasionnés par la FSC-France/WKA-France.

Les **COACHS** et **SOIGNEURS** doivent être licenciés, c'est une question d'assurance et surtout de responsabilité en cas d'incident !

EN CAS D'ACCIDENT ou BESOIN DE RAPATRIEMENT : la déclaration est à effectuer par l'association elle-même de déclarer un **dommage corporel** à l'assureur fédéral, au plus tard **dans les cinq jours**. Pour cela, remplir le formulaire de l'assureur Mutuelle Des Sportifs (MDS), joindre une **photocopie de la licence** (ou à défaut, le numéro de licence de la saison en cours) et une **photocopie du certificat médical indiquant les lésions occasionnées par l'accident**. L'assureur MDS enverra un courrier au blessé indiquant l'ouverture d'un dossier de prise en charge. En toutes circonstances, le club conserve une photocopie de la déclaration et du certificat médical dans ses archives (Formulaires et contrats d'assurance à la rubrique « téléchargement » - disponibles sur le site Internet de la fédération – Pour un **rapatriement** en urgence contacter l'**assistance MDS 01 45 16 65 70** et le **président de la fédération, M. Thierry MUCCINI 06 50 64 35 49**.

PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT A L'ETRANGER : à l'exception d'un déplacement en délégation française pour une sortie de club à titre individuel, le président de la fédération doit être informé par écrit de vos déplacements en dehors du territoire français (le club concerné doit demander à l'assureur fédéral une prise en charge de circonstance à saisir sur le site fédéral à l'onglet « couverture accident sortie à l'étranger ». **En cas d'accident grave et d'hospitalisation, contactez immédiatement l'assureur qui vous indiquera la demande à suivre pour un rapatriement du blessé** et prévenez parallèlement le président de la fédération pour le suivi du dossier. Depuis 2005, la **Carte Européenne d'Assurance maladie (CEAM)** à demander à votre mutuelle santé. Cette dernière remplace le formulaire E111 de la Sécurité Sociale (GRAM) pour les soins dans un pays de la Communauté européenne (voir : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=559&langId=fr>). Voir également l'information sur le site internet de la Mutuelle des sportifs (M.D.S.) <https://www.mutuelle-des-sportifs.com/DepartEtranger.aspx>

PIECES A NE PAS OUBLIER POUR UN DEPLACEMENT A L'ETRANGER :

1/ **pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), autorisation parentale pour les mineurs** (voir formulaire ci-joint en format MS-Word à remplir et à remettre à l'accompagnant de l'athlète avec la **photocopie de la pièce d'identité du signataire**).

2/ pour un mineur non accompagné par son responsable légal une **autorisation de sortie du territoire hors Union européenne** est à demander en mairie (ci-joint le CERFA à compléter), l'autorisation de sortie du Territoire pour les mineurs accompagnés appartenant au pays de l'Union européenne n'est plus obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2013.

3/ et un **formulaire de déclaration d'accident**.

PIECES POUR LES ACTIVITÉS TECHNIQUES (FORMS, SEMI & LIGHT)

Un **certificat médical de non contre-indication à la compétition** de moins de 18 mois est demandé à la pesée. Par contre, pour les concurrents français de la catégorie « **vétéran 40 ans et plus** », un E.C.G. de moins de 18 mois est demandé par le CNKB)

PIECES POUR LE PRE-COMBAT KID (11-12 ANS), CADET (13-15-16-17 ANS) ET PLEIN-CONTACT (18-35 ANS) : la FSC vous rappelle que les **concurrents français** participant à des rencontres en pré-combat et plein-contact doivent avoir à jour leurs **certificats médicaux complémentaires** y compris pour les rencontres internationales même si ces papiers ne sont pas demandés sur place par la fédération internationale concernée (**E.C.G interprété pour tous les âges daté de moins de 18 mois** + Fond d'œil très conseillé pour les classes B et A daté de moins de 18 mois).

EQUIPEMENT POUR UN CONCURRENT : En ce qui concerne les équipements de combat pour les boxes pieds-poings et le semi-contact, pensez à prendre un **casque de combat ouvert qui tient solidement sur le crâne** (sans protège-pommettes et mentonnière). Les gants sont habituellement en **10 oz pour toutes les disciplines** (Semi-contact, Light-contact, Pré-combat et Plein-contact). **Une**

paire de couleur ROUGE et une BLEUE. Prévoir une **mini-pharmacie** (avec plusieurs bandes de type « Elastoplast », des pansements, des compresses, un tube de vaseline, etc.). Ci-jointe la liste des effets à prendre (fichier en format PDF).

SURVETEMENT DU GROUPE-FRANCE : concurrents, coachs et soigneurs se présentent en **survêtement aux couleurs françaises** pour les regroupements du Groupe-France sur les surfaces de combat comme aux alentours du site sportif (pesée, tribunes, coaching, podium...).

REGLEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX : nous vous recommandons de relire les règlements internationaux à disposition sur les sites internet internationaux, de l'ICO-Monde et de la WKA-Monde - voir les liens en haut de page.

ATTITUDE A ADOPTER : Pour terminer, il est utile de rappeler qu'un athlète sélectionné **représente avant tout à la délégation française**, à ce titre son comportement ainsi que celui de ses accompagnateurs doit être exemplaire, aussi bien dans l'enceinte de la compétition qu'en dehors (Hôtel, restauration, transport, tribunes, vestiaires, rue...). Egalement, la **montée sur un podium de récompenses** s'effectue de préférence avec le survêtement du Groupe-France (à défaut la tenue de l'activité sportive) **accompagnée du drapeau français**.

P.S.: Si vous ne voulez plus recevoir d'e-mail de notre part, veuillez nous contacter